

Montmorot

Votre bulletin municipal

Éditorial

C'est la rentrée !

À l'école maternelle, Emmanuel Bailly, instituteur et Martine Caniotti, ATSEM, accueillent, réconfortent, rassurent les petits de 3 ans pour leur 1^{re} rentrée des classes.

À l'école élémentaire, les enfants découvrent leur nouvelle école entièrement rénovée ! « Voilà une belle réalisation ! » s'exclament les parents.

Avec Christophe JOURNET, responsable technique municipal et son équipe, avec Françoise TOMASETTI, 1^{re} adjointe, il aura fallu faire preuve de patience, mêlée de fermeté pour que tout soit prêt le jour « J » !

Ce bâtiment répond aux normes « Bâtiment Basse Consommation ». Ce choix n'est pas idéologique. Il s'agit de notre participation à la lutte contre le réchauffement climatique qui génère des phénomènes atmosphériques extrêmes : la canicule de cet été, les ouragans et les typhons à Saint Martin ou Saint Barthélémy, les inondations dans le Gard, Loire Atlantique ou les Hauts de France...

C'est aussi notre intérêt : un bâtiment bien isolé c'est un bâtiment moins chauffé.

Tous nos efforts vont dans le même sens : la réduction de l'éclairage public, le développement des déplacements doux, la fête d'automne qui rapproche le producteur du consommateur, le choix d'un bâtiment à énergie positive pour notre future bibliothèque, la dés-imperméabilisation des parkings pour limiter les inondations...

Offrir des services de qualité aux citoyens n'est pas incompatible avec notre engagement dans la transition énergétique. C'est notre devoir ! C'est notre responsabilité !

Le Maire,
André Barbarin



École élémentaire

Éditorial

Actualités Montmorot

La rentrée scolaire

Les projets / En bref

Foire d'automne Programme





Montmorot

Votre bulletin municipal



Actualités MONTMOROT

CÉRÉMONIE DU 25 AOÛT



Montmorot et Lons-le-Saunier célèbrent la libération de Lons. Élus, anciens combattants et population se rassemblent au champ des Martyrs. Yvette Christ témoigne de cette époque douloureuse.

Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 25 avril 2018

- ▶ **Nouvelle bibliothèque** : Validation de l'avant-projet définitif de la nouvelle bibliothèque pour un coût de 589 500 € HT. (Voir photo en page 4).
- ▶ **Modalités d'accueil des enfants** dans les écoles de la commune.
- ▶ **Les parcelles AV 34, 35 et 477** situées 25 rue Calmette sortent du domaine public communal pour entrer dans le domaine privé communal.

Séance du 6 juin 2018

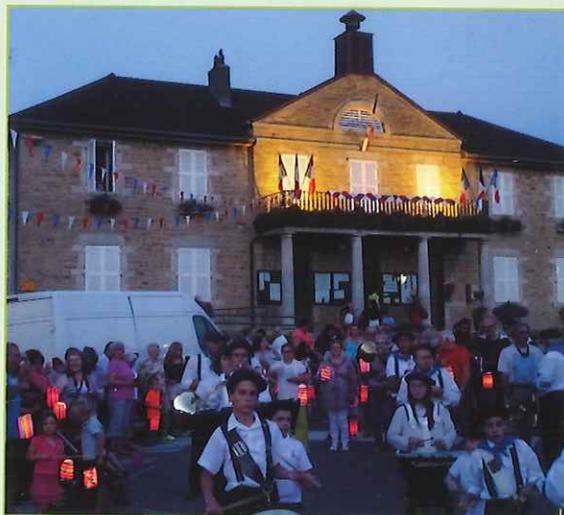
- ▶ **Autorisation donnée au Maire** pour défendre la commune contre le recours au permis de construire ALDI, déposé par 4 riverains : BRUGERE, CHARNET, RIGAUD et TROSSAT.
- ▶ **Renouvellement de l'éclairage public 3^e tranche** pour 24 555 € TTC. GIROD MEDIA est l'entreprise désignée pour installer une nouvelle signalétique pour les commerçants.
- ▶ **Choix des travaux de sécurisation** de l'accès au site des Crochères. (Voir photo en page 4).
- ▶ **Il est décidé de baptiser l'école** élémentaire « ÉCOLE SIMONE VEIL ».

Séance du 4 juillet 2018

- ▶ **Ajustement des tarifs** de l'accueil de loisirs.
- ▶ **Alliénation des chemins ruraux** « Pierre Morte » et n° 12 (Montboutot) ».
- ▶ **Convention avec le SIER** pour le contrôle des poteaux et des bornes incendie.
- ▶ **La voix communale** allant du giratoire du Rocher à la RD 470 est baptisée « Ancienne Route de Bletterans ».

FESTIVITÉS DU 13 juillet

Comme à l'accoutumée les festivités du 13 juillet, organisées par la municipalité et la section basket de l'Éveil Sportif de Montmorot se sont déroulées sur la place de la ville décorée aux couleurs de la république. Soirée réussie avec retraite aux flambeaux menée par la fanfare «le Pélican», feux d'artifices, repas champêtre, et bal populaire animé par « Fab et Sam ».



RÉNOVATION DU Puits À SEL

Après une année de préparation, l'heure est venue au puits à sel de partir pour sa rénovation. Le lycée des compagnons de Mouchard en partenariat avec l'entreprise Bati Charpente, ont commencé à démonter le monument. Ce projet, de grande envergure représente un coût total de 42 345 € (dont 33 750 € de rénovation), auquel vient en déduction : subvention du Conseil Régional : 6 750 €, collecte de la souscription lancée par la fondation du patrimoine : 6 295 €, subvention de la fondation du patrimoine : 900 €. Cette rénovation sélectionnée par la mission de Stéphane Berne dans le cadre du loto du patrimoine, rapportera une aide financière supplémentaire.

La souscription reste ouverte :

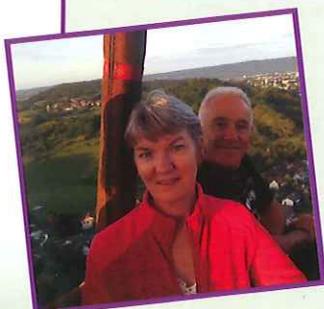
www.fondationdupatrimoine.org

Vous pouvez acheter les billets du loto dans votre bureau de tabac.



GAGNANTS DU VOL EN MONTGOLFIÈRE

M^{me} Ecuier et M. Branchard, heureux gagnants lors de la foire d'automne 2017, du vol en montgolfière, ont pleinement profité de leur voyage. Vol effectué avec Philippe THEVENOT, Espace Montgolfière à MONTMOROT.



MÉDAILLE DE LA FAMILLE

André BARBARIN a remis la médaille de la famille à M^{me} ROUSSET, lors de la commémoration du 14 juillet.



PROGRAMME

Foire d'automne à Montmorot

20 OCTOBRE 2018
de 10 h à 18 h



MARRONS CHAUDS
VIN BOURRU
SPECTACLES GRATUITS
ANIMAUX FOIRAIL
RESTAURATION
PRODUITS LOCAUX
BUVETTE
CRÊPES / GAUFRES
ARTISANAT (stands)
FÊTE FORAINE

AU FOIRAIL

► VENTE ANIMAUX
(chevaux, poneys, ânes...)

► PROMENADES EN CALÈCHE
de 10 h à 18 h. Départ du Foirail.

► SPECTACLES DE CHEVAUX : Représentations à 11 h et 15 h.

► Combats d'épées, cracheur de feu, bolas, éventails de feu, bâtons de feu, voltige de feu à cheval
(sous réserve de la météo : vent).



SPECTACLES DE RUE



► DEAMBULATION EN COSTUME
MÉDIEVAL FANTASTIQUE : (Toute la journée).

► FANFARE DE RUE - LES DÉCLASSÉS
(Toute la journée).

► DÉAMBULATION DU TROUPEAU
D'OIES : (Toute la journée).



SUR LES STANDS

- ANIMATION BIODIVERSITÉ
- FABRICATION DE JUS DE POMME
- FERRONNIER D'ART : CHANUSSOT Emmanuel
- RÉPARATION DE VÉLOS
- STRUCTURE GONFLABLE
- TOURNEURS SUR BOIS



DERRIÈRE LES TOURELLES

DÉMONSTRATION DE CHIENS
DE TROUPEAUX

Spectacles : 10 h 30, 14 h et 16 h.

EN BREF

Carte avantages jeunes

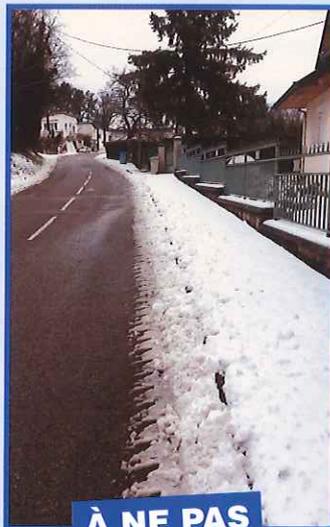
151 cartes avantages jeunes ont été vendues à ce jour en Mairie, aux jeunes Catharus de 0 à 30 ans, au prix préférentiel de 3 € au lieu de 8 €, cette opération est encore un succès cette année !

DÉNEIGEMENT

En période de neige, chaque riverain doit nettoyer l'espace public longeant sa propriété sur toute sa longueur.



À FAIRE



À NE PAS FAIRE

Inscription sur la liste électorale

Les prochaines élections « désignation des députés européens » se tiendront le 26 mai 2019. Pour participer, la date limite d'inscription sur la liste électorale est le 31 décembre 2018. Les habitants qui changent d'adresse à l'intérieur de la commune doivent également se signaler en mairie.



DÉLÉGUÉ DE QUARTIER

Recherche une personne pour suppléer M. HUGON sur le quartier « François Monin » et un délégué suppléant pour l'avenue de Montciel.

Contactez la mairie : 03 84 47 02 33

FERMETURE DU « PONT DES 6 PONTS » : EXPLICATION



Suite à la dégradation du pont par un poids lourd, un expert a été nommé pour vérifier que le pont n'était pas dangereux pour les utilisateurs. En attendant son passage le pont a été fermé. Des travaux d'accès ont été mis en œuvre afin de l'interdire physiquement aux poids lourds.

Le pont est de nouveau ouvert afin de faciliter l'accès au nouveau magasin le "cours des Halles".

REMERCIEMENT AUX DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

Repas offert aux délégués de quartier pour leur engagement auprès de la population et de la municipalité.



LA RENTRÉE SCOLAIRE

RENDEZ-VOUS
le 10 novembre
à 10 h pour
l'inauguration.

École élémentaire

145 enfants ont repris le chemin de l'école élémentaire entièrement rénovée et sécurisée. Les 6 enseignants accueillent les enfants répartis en 6 classes :

- ▶ CP/CE1 M. DRAPIER : 24 enfants
- ▶ CP/CE1 M^{me} BLERVAQUE : 24 enfants
- ▶ CE1/CE2 M. RODRIGUEZ : 25 enfants
- ▶ CE2/CM1 M^{me} DURRAFOURD : 24 enfants
- ▶ CM1/CM2 M^{me} MENIN (Directrice) et M^{me} BOUVIER : 24 enfants

Nous saluons le retour de M^{me} DURRAFOURD dans l'équipe enseignante.

Quelques nouveautés :

- ▶ Entrée par l'arrière avec chemin piéton pour accéder à l'entrée de l'école.
- ▶ Toutes les classes du CP au CM2 regroupées sur le même site.

École maternelle :

Les 3 enseignants et les 3 ATSEM (Cécile JULLIEN, Martine CANIOTTI et Félicia MERCIER FAURE) accueillent 79 enfants répartis sur 3 classes :

- Petite et moyenne section M. BAILLY : 28 enfants
- Moyenne et grande section M^{me} MONTEYROUX : 25 enfants
- Grande section M^{me} PERTUS, directrice : 26 enfants

Les services techniques de la commune avaient tout mis en œuvre pour accueillir au mieux les familles, les enfants et les enseignants dans nos bâtiments communaux.

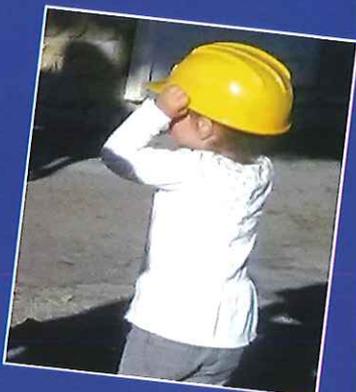
Nouveaux horaires scolaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30



ACCUEIL DE LOISIRS CROCKYLOU

Francis DELALAIN, directeur du Centre de Loisirs Léo Lagrange et son équipe accueillent tous les jours environ 110 enfants **de 7 h du matin à 18 h 30 et sur les temps de repas.**



Vie de la bibliothèque

La modernisation de la bibliothèque se poursuit. Depuis septembre 2017 les 7000 ouvrages sont en cours d'informatisation.

Dès le 1^{er} octobre Manon Harlay, service civique (10 mois) remplacera Solène Ligier pour épauler Isabelle Daudé.





Montmorot

Votre bulletin municipal

Éclairage public la nuit



L'extinction partielle sera effective d'ici la fin de l'automne.

Qui oublie le soir en allant se coucher d'éteindre son garage ou sa cuisine ? C'est la même chose concernant l'éclairage public.

Depuis 2015 la commune a investi 526 000 € dans la rénovation de l'éclairage public (enfouissement, horloges astronomiques, boîtiers de commande, changement des mâts, remplacement de toutes les lampes...).

Certaines nécessités demeurent :

- ▶ la lutte contre la pollution lumineuse impactant le sommeil des personnes et le devenir des espèces animales et florales,
- ▶ la diminution de l'impact énergétique (lutte contre les gaz à effet de serres),
- ▶ la réalisation d'économies financières conséquentes (environ 40 %),
- ▶ l'adhésion à un mouvement général des communes jurassiennes et des commerçants qui ont l'obligation d'éteindre leurs enseignes après minuit.

Le groupe de travail mené par Christian Cordenod a proposé **d'éteindre les lampadaires de 23 h à 5 h du matin**. Seule la ZAC des Toupes restera allumée, (nécessité liée au COPACABANA) ainsi que le site des Crochères, suivant l'utilisation des équipements.

Le 12 septembre, en Conseil municipal, 19 conseillers se sont déclarés favorables.

Un bilan sera tiré au bout d'un an pour vérifier ce qui peut être amélioré notamment au niveau des points sensibles et des secteurs mal éclairés sur la Commune.

Moduler l'éclairage public ne doit pas être considéré comme une punition mais comme un devoir citoyen éco responsable !

SITE DES CROCHÈRES

La municipalité a décidé d'aménager le site des Crochères situé sur l'ancienne salle des sports. Le cabinet ABCD Ingénierie a été choisi afin d'élaborer le projet à partir des indications des élus :

- ▶ **Sécuriser le site qui dessert l'accueil de loisirs**, les groupes scolaires maternelle et élémentaire, les salles polyvalentes, le centre sportif ainsi que la future bibliothèque.
- ▶ **Promouvoir le développement** des liaisons douces.
- ▶ **Mettre en sécurité les élèves** des écoles en déviant la circulation afin de réduire la vitesse des automobiles.
- ▶ **Rendre les piétons prioritaires** sur ce secteur.

Le coût total du projet s'élève à 168 816 € (potentiellement éligible à des dispositifs d'aides financières).

DÉPLACEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le projet de déménagement et de transformation de la bibliothèque se concrétise. Le cabinet d'architecture Reichardt et Ferreux de Lons-le-Saunier a été choisi par le conseil municipal du 13 septembre.

Les travaux devraient démarrer dans le courant de l'automne.



NOUVELLE CASERNE

Lundi 10 septembre les Présidents du Conseil départemental et d'ECLA ont signé la convention de financement de la nouvelle caserne dont les travaux ont commencé au Rocher à Montmorot. Elle remplacera la caserne de la Marjorie à Lons-le-Saunier.

